

GOUMOËNS

Avis d'enquête n° 5541-2022-12 du 19.11.2022 au 18.12.2022

Camac n° 218427

En application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985, la Municipalité soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Commune : **Goumoëns**
Localité / Lieu-dit : Goumoens-le-Jux / Bois Bâtard
Rue : Chemin du Bois Bâtard 1
Propriétaire(s) : PERROUD PATRICK

Coordonnées : 2534565 / 1168250
Parcelle(s) : 2010
Numéro(s) ECA : 2013, 2022
Note(s) architecturale(s) : 4
Auteur des plans : AGRION ARCHITECTURE SARL, Chemin du Stand
16d 1040 ECHALLENS

Description de l'ouvrage : Régularisation de la construction d'un abri-tunnel.
Dérogation(s) : Loi forestière: à l'article 27, distance par rapport à la forêt, demande d'application de l'art. 27 al 4. Loi sur les routes: à l'article 36: limite des constructions.
Zone : Zone agricole
DS bruit : III

Le dossier peut être consulté au **greffe municipal** durant un délai de 30 jours dès l'avis d'insertion dans la Feuille des Avis Officiels du 18.11.2022. Les oppositions ou observations éventuelles sont à adresser, par écrit, à la Municipalité ou peuvent être inscrites sur la feuille d'enquête jusqu'au 18.12.2022 dernier délai.

Service Technique Intercommunal
du Gros-de-Vaud

